

Compte-rendu de la réunion plénière du 22 janvier 2024

Lieu : Salle Clara-Anna, 5 rue du Presbytère Lyon 8^e

Présents :

- Habitants : une trentaine de personnes
- M. Hubert Bécart, élu référent du conseil de quartier

1. PROJET VL7, état d'avancement :

Bernard D. (commission Urbanisme) présente les points les plus importants en ce qui concerne notre quartier :

- préservation de davantage de places de parkings par rapport au projet initial
- sécurisation des pistes cyclables
- déplacement des points de relève TCL entre la rue Audibert-et-Lavirotte et la rue de Montagny

Début des travaux : deuxième trimestre 2024. À noter que durant les travaux, suivant leur localisation, il y aura circulation alternée, voire mise en sens unique. À une question concernant la « mesure de l'efficacité du projet », réponse apportée par M. Bécart : outre l'amélioration du paysage urbain, l'augmentation du trafic vélo, la diminution du nombre de voitures et de l'accidentologie. M. Bécart fait aussi observer qu'au niveau global à Lyon, il est prévu de doubler les PV pour stationnement sur pistes cyclables. Il s'exprime également sur les « ruines » des nos 113-115 route de Vienne annonçant qu'à la fin de la procédure de mise en demeure du propriétaire (en juillet), des travaux de déplacement des étais seront engagés à ses frais, s'il ne réagit pas.

Autre information : la ligne C12 verra son trajet modifié. Elle ne passera plus à Guillotière.

2. COMMISSION URBANISME :

- réponses au sondage concernant le pont de la rue Croix-Barret :

Présentation par Julien H. Près de 150 réponses. Les déplacements sont majoritairement effectués par des personnes seules (voiture : 51% vélo : 63 % piétons : 51%). Problèmes soulevés : manque de transports en commun, traitement paysager limité, vitesse excessive des automobilistes, circulation dangereuse pour les vélos... En ce qui concerne l'esthétique, on relève le mauvais état des peintures et des problèmes d'éclairage.

- Les participants à la réunion profitent de ce sujet pour évoquer les travaux réalisés côté 7^e :

Problèmes signalés : augmentation de la circulation dans la portion de la rue Croix-Barret restée à double sens ; obligation d'un très long détour pour les véhicules allant du secteur Jean-Jaurès (7e) vers le Grand Trou ; pas de continuité de la piste cyclable en direction du 8e. M. Bécart signale par ailleurs que le pont n'est pas en très bon état et que des travaux seront prochainement entrepris pour améliorer le carrefour Croix Barret/Montagny. La discussion sur ce dossier doit donc se poursuivre.

3. MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION INTITULÉE «TRANQUILLITÉ PUBLIQUE» :

Gilles L. présente cette nouvelle commission qui a comme objectif la recherche du bien vivre ensemble dans le quartier. Ses domaines d'intervention : propreté, végétalisation, risques d'accidents, incivilités, sécurité. Concernant la propreté, est évoqué le dépôt sauvage récurrent à l'entrée du 185 route de Vienne (espace privé). Et l'on redemande l'organisation en mairie du 8^e arrondissement d'un « Point prévention » (comme celui auquel le CDQ a participé en 2022). Au moment de la rédaction de ce compte-rendu déjà une dizaine d'inscriptions à la commission. Pour toute information s'adresser à : cq8gtmavpg@gmail.

4. NOUVELLE CARTOGRAPHIE DU QPV MOULIN-À-VENT (carte jointe) :

Présentée par Roger D. Le QPV (Quartier en Politique de la Ville) Moulin-à-Vent Lyon 8e connaît une extension au nord, dans le secteur situé entre la rue de Montagny et la rue de Champagnieux (école Marie Bordas et résidence Les Écoles notamment avec un nouvel interlocuteur, le bailleur social Alliade). Prochaine étape, l'écriture du projet de territoire Moulin-à-Vent pour la période 2024-2030.

5. PROJET APICQ 2024 (porté par le conseil de quartier et le café associatif) :

Le dossier a été déposé ce lundi 22 janvier en mairie du 8^e arrondissement et concerne une demande de participation financière pour les animations de quartier. Une soutenance orale de ce projet est prévue à l'Hôtel de ville de Lyon fin mars-début avril (plafond 5000 € si accordé).

6. LIBRES ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :

Sont notamment évoqués : l'accès à vélo à la déchetterie, le tarif élevé pour les particuliers en cas d'utilisation de camionnette, la signalisation des pistes cyclables.

La réunion se termine à 21h, suivie d'une galette/cidre offerte par la Mairie du 8^e arrondissement.

(Compte-rendu établi par Brigitte N. et Michel L.)

**Prochaine réunion plénière du Conseil de quartier :
lundi 18 mars 2024, 19h (lieu à préciser)**



Nouvelle cartographie du QPV Moulin-à-Vent Lyon 8e